

Gard



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

26 mai 2011

Situation inchangée depuis le 1^{er} janvier 2010 :

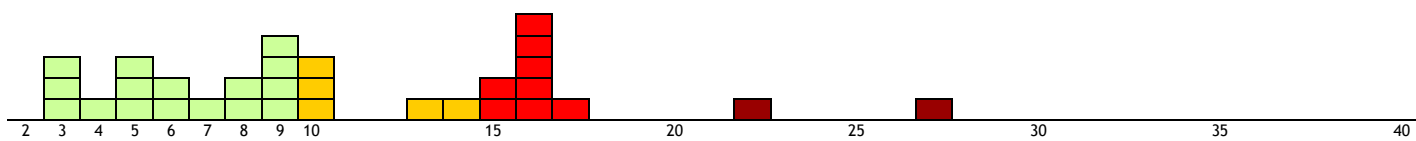
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté est identique.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

Les données

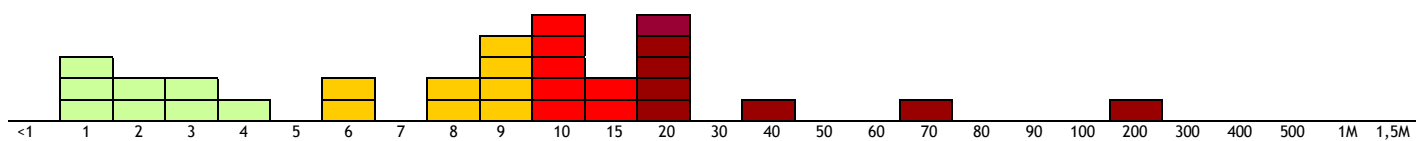
Caractéristiques du département

Population (habitants)	693 323
Densité (hab./km ²)	118
Communes (nombre)	353
Superficie (km ²)	5 888
Communautés (nombre)	31
Communes hors epci	12

Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

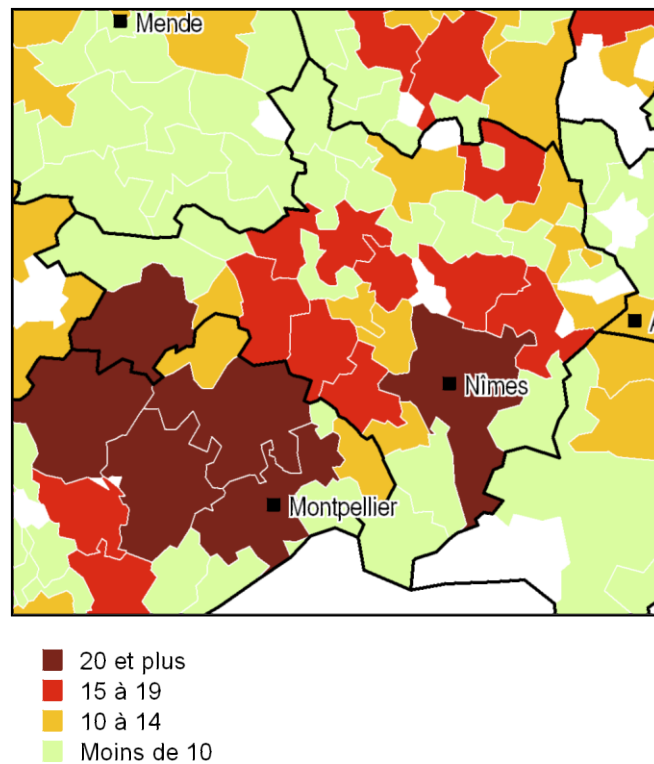


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
3	3
4	1
5	3
6	2
7	1
8	2
9	4
10	3
13	1
14	1
15	2
16	5
17	1
22	1
27	1
TOTAL	31

Population/Communauté	
Population	Communautés
1 à 2 000	3
2 à 3 000	2
3 à 4 000	2
4 à 5 000	1
6 à 7 000	2
8 à 9 000	2
9 à 10 000	4
10 à 15 000	5
15 à 20 000	2
20 à 30 000	5
40 à 50 000	1
70 à 80 000	1
200 à 300 000	1
TOTAL	31

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Le territoire départemental est dominé par des structures de petite taille :

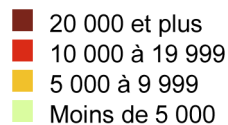
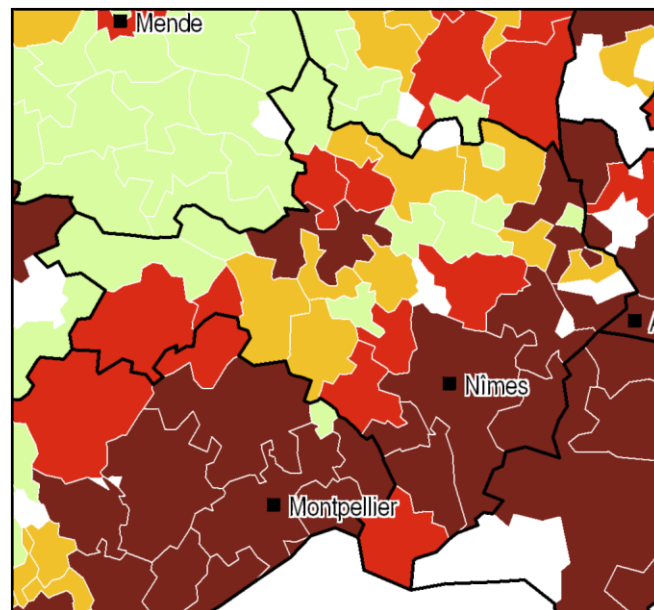
- 16 communautés sur 31 (soit 51,60 %) comptent moins de 10 communes, dont 4 moins de 5 communes. Elles sont concentrées sur la frange Nord-Ouest du département (zone montagneuse des Cévennes), ainsi qu'aux extrémités Est et Sud-Est.
- 8 communautés (soit 25,80 %) comptent entre 15 et 17 communes. Elles sont principalement situées entre Nîmes et Alès.
- 2 communautés comptent au moins 20 communes.

Comparaison avec les départements voisins

- Le nombre limité de communes est une généralité en Ardèche et, surtout en Lozère. On le retrouve dans la vallée du Rhône (Vaucluse) et de vastes espaces proches du littoral (Bouches-du-Rhône).
- L'Est de l'Hérault est structuré par des communautés de taille plus importante.

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Un net contraste apparaît entre les zones de l'intérieur et celles proches du littoral :

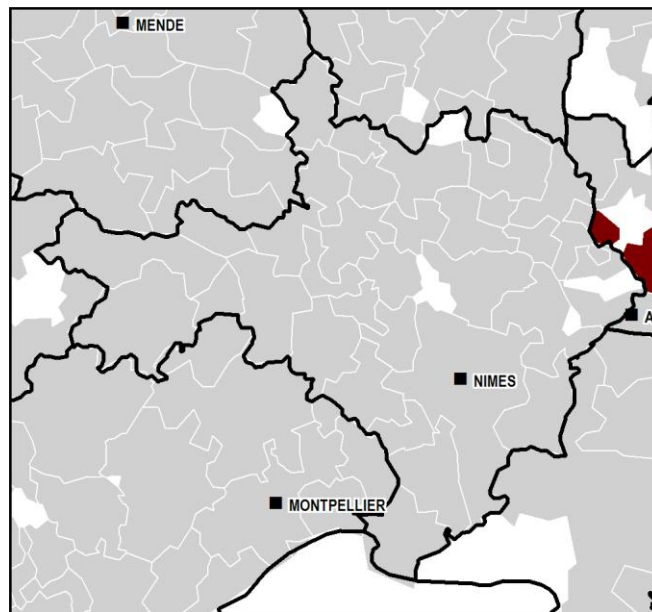
- 16 communautés sur 31 (soit 51,60 %) comptent moins de 10 000 habitants.
- 8 communautés (soit 25,80 %) comptent moins de 5 000 habitants, dont 3 moins de 2 000 habitants (CC des Garrigues Actives, CC du Mont Bouquet, CC de la Vallée Borgne) ; toutes situées au Nord du département.
- 15 communautés (soit 48,40 %) comptent au moins 10 000 habitants.
- 8 communautés (soit 25,80 %) comptent au moins 20 000 habitants, dont la CA Nîmes Métropole qui représente 33,70 % de la population départementale ; la plupart sont situées au Sud du département.

Comparaison avec les départements voisins

- Au Sud, les communautés les plus peuplées participent de l'arc méditerranéen.
- Au Nord, les communes les moins peuplées correspondent aux contreforts du Massif Central, hormis le bassin d'Alès.

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

Données

Territoire discontinu	0
Territoire comprenant une enclave	0
Territoire discontinu avec une enclave	0
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	17
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	12
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	12
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	12

Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

Elargissement de périmètres existants :

- Dions, Saint-Chaptes et Sainte-Anastasia ont intégré la CA de Nîmes.
- Issirac a intégré la CC des Grands Sites des Gorges de l'Ardèche.
- Lirac a intégré la CC de la Côte du Rhône Gardoise.

Entre 2009 et 2010

Fusion de communautés :

- CC Cèze Cévennes, 14 communes, par fusion de la CC du Ranc d'Uzège et de la CC du Pays de Cèze.

Retrait de commune :

- Sernhac a quitté la CC du Pont du Gard.

Elargissement de périmètres existants par intégration de commune issue d'une autre communauté :

- Sernhac a intégré la CA Nîmes Métropole.

Entre 2010 et 2011

- Aucune.

Répartition des communes « isolées »

- Au Nord, Barjac, tourné vers l'Ardèche et susceptible de rejoindre une communauté de ce département.
- A l'Est, Domazan, Pujaut, Sauveterre et Tavel sont au contact de la CA du Grand Avignon, située dans le Vaucluse, dont le périmètre s'étend déjà à 4 communes gardoises.
- Au Centre, 7 communes de la Gardonnenque (Aubussargues, Baron, Bourdic, Collorgues, Foissac, Garrigues-Sainte-Eulalie, Saint-Dézéry), au contact de la CA de Nîmes.

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

AUBUSSARGUES
BARJAC
BARON
BOURDIC
COLLORGUES
DOMAZAN

FOISSAC
GARRIGUES-SAINTE-EULALIE
PUJAUT
SAINT-DÉZÉRY
SAUVETERRE
TAVEL

Extrait des SDOI

À partir des données transmises par la préfecture en 2006
Procès verbal de la réunion de la CDCI du Gard
Mardi 30 mai 2006

Bilan

- Le niveau de couverture du territoire départemental par des structures intercommunales est élevé : seules 17 communes sur 353 ne font pas partie d'un EPCI à fiscalité propre, soit un taux de couverture de 95% et de 98% en termes de population.
- Toutefois, plusieurs n'ont pas atteint la taille critique nécessaire à un fonctionnement satisfaisant. Pour pallier à ces insuffisances, des fusions entre communautés de communes sont proposées.

Propositions

• Arrondissement du Vigan :

- Fusion des CC de Coutach Vidourle et Cévennes Garrigue.
- Fusion de la CC de la Vallée Borgne avec la CA du Grand Alès en Cévennes ou la CC de l'Aigoual.
- Fusion de la CC de l'Aigoual avec la CC de la Vallée Borgne ou la CC du Pays Viganais.

• Arrondissement de Nîmes :

- Fusion des CC Cèze Sud et Rhône Cèze Languedoc.
- Fusion de la CC des Garrigues Actives avec la CC Rhône Cèze Languedoc.
- Rattachement de la CC de Grand Lussan à la CC de Luzège.
- Communes isolées de la Gardonnenque : adhésion à la CC de Luzège.
- Communes isolées du Gard Rhodanien : création d'une communauté de com